



SÉGOLÈNE ROYAL
PRÉSIDENTE DE LA COP21

RAPPORT

INITIATIVE AFRICAINE

POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

MISE EN PLACE À LA COP21





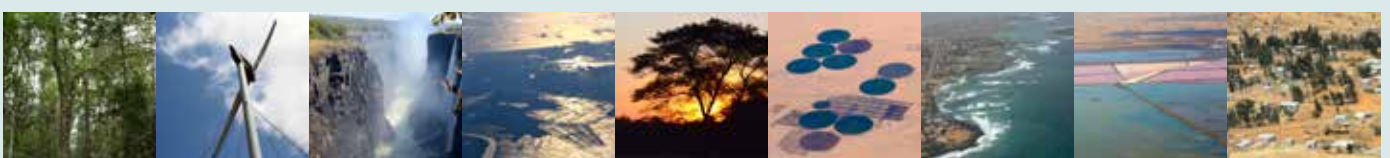
Je suis très heureuse de m'adresser à vous en tant que présidente de la COP21 pour vous présenter cette contribution à l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables, dont je salue l'extraordinaire potentiel.

Grâce à l'adoption de l'Accord de Paris auquel l'Afrique a largement contribué, l'action pour le climat a connu une avancée considérable que nous devons maintenant concrétiser. Pour cela, nous avons besoin du continent africain.

Nous avons besoin de sa créativité, nous avons besoin de son optimisme, nous avons besoin de sa jeunesse, nous avons besoin de son énergie, nous avons besoin de son engagement, nous avons besoin de son imagination. Nous avons besoin aussi que l'Afrique puisse peser avec les solutions qui sont les siennes.

J'ai déjà dit combien est forte ma conviction que cette alliance à nouer avec le continent africain est une chance à saisir pour équilibrer un monde multipolaire qui doit construire la paix et la prospérité. Notre responsabilité est forte et notre capacité commune à oser les stratégies visionnaires qui nous donnent les clefs du monde d'après.

Les dégâts du dérèglement climatique sont présents, en Afrique bien plus qu'ailleurs, alors que l'Afrique n'y est pour rien. C'est dire l'urgence de ce problème de **justice climatique** mais c'est dire aussi l'optimisme et la conviction aussi que nous devons avoir qu'il y a des solutions.

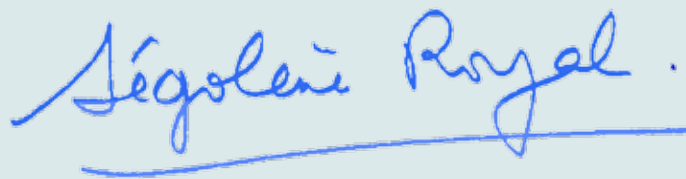


Ce défi que nous devons relever est finalement une nouvelle chance. Une nouvelle chance pour l'Afrique. Une nouvelle chance pour investir. Une nouvelle chance pour donner aux entreprises qui croient dans les énergies renouvelables l'occasion de créer des activités et des emplois. Une chance aussi pour limiter les migrations climatiques, les migrations de la misère.

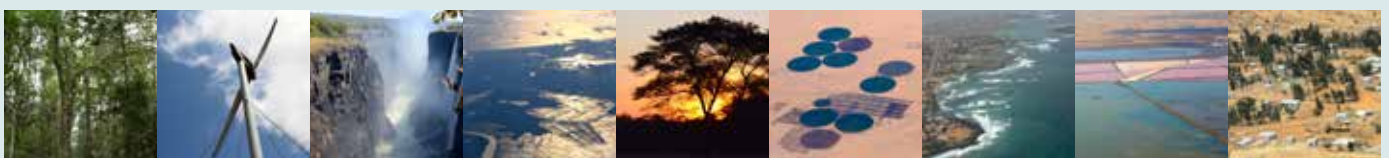
C'est pourquoi je voudrais saluer l'engagement de l'Afrique. Le saluer d'autant plus fortement que j'ai une affection particulière pour ce continent où je suis née. Parce que, aussi, j'étais il y a 24 ans à la Conférence de Rio : je mesure à la fois la lenteur des négociations et la formidable prise de conscience, aujourd'hui, que personne n'est à l'abri du dérèglement climatique et que le coût de l'inaction est beaucoup plus élevé que le coût de l'action. C'est cette prise de conscience qui peut nous redonner espoir par rapport aux constats alarmistes.

Espoir surtout parce que l'Afrique dispose d'un immense potentiel d'énergies renouvelables qui ne demandent qu'à être exploitées, dans le solaire, l'éolien, la géothermie ou l'hydraulique. Grâce à la mobilisation de tous les participants à ce rapport, que je remercie, 240 projets ont été recensés, représentant 45,4 GW. Il faut maintenant les transformer en réalisations et les financer, accélérer ceux qui sont engagés et entretenir ceux qui sont réalisés.

Je souhaite que ce rapport contribue à concrétiser rapidement les projets d'énergies renouvelables portés par le continent africain et que nous puissions dès la COP22 à Marrakech les célébrer.



*Présidente de la COP21
Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat,*





Lancée à la COP21

par les chefs d'État et de gouvernement africains,
l'« Initiative africaine pour les énergies renouvelables »
s'est concrétisée à la COP21 avec 10 milliards de dollars
d'engagements annoncés.

L'Union africaine a par ailleurs mandaté la Conférence ministérielle
africaine sur l'environnement, la Commission de l'Union africaine
et la Banque africaine de développement de prendre les mesures
appropriées, sous la direction du Comité des chefs
d'État africains sur le changement climatique
pour la mise en œuvre de l'Initiative sur
les énergies renouvelables en
Afrique.

La Présidente de la COP21
s'est engagée à faire des
propositions pour en faciliter
l'application et proposer
une méthode d'engage-
ment rapide des
financements.



Face aux défis de l'accès à l'électricité, l'Afrique peut tirer parti de son fort potentiel en énergies renouvelables

L'Afrique est un continent riche en ressources et potentiel énergétiques, mais dont l'approvisionnement demeure limité. Le continent compte pour 13 % de la population mondiale, et cette population est en forte croissance, mais représente seulement 4 % de la demande mondiale en énergie. Cependant, cette situation évolue rapidement : depuis 2000, l'Afrique subsaharienne a connu une croissance économique rapide, doublée d'une très forte croissance démographique, et par conséquent, la demande d'énergie a augmenté de 45 %.

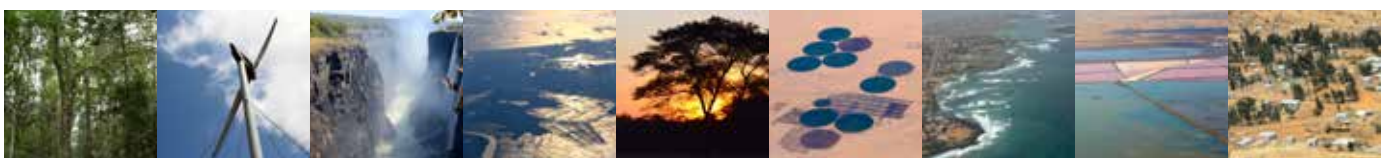
Les situations sont différentes selon les pays, cependant le constat général et partagé par la région est le manque sévère de services modernes d'approvisionnement en énergie - plus encore qu'un manque de production. L'Afrique comptait environ 915 millions d'habitants en 2013 et seuls 290 millions avaient accès à l'électricité : avec la croissance démographique, le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'électricité progresse plus rapidement que celui des personnes nouvellement connectées au réseau électrique.

Le manque d'accès à l'énergie agit comme un multiplicateur des inégalités, notamment

celles liées au genre, mais aussi entre ville et campagne et entre catégories les plus aisées et catégories les plus pauvres (les plus pauvres ne sont pas reliés au réseau électrique, et doivent compter - quand ils le peuvent - sur des générateurs diesel beaucoup plus coûteux ou l'utilisation du bois pour la cuisson ou l'éclairage). Cela pose également de graves problèmes dans un certain nombre de secteurs publics, notamment dans le domaine de la santé (approvisionnement des hôpitaux par exemple).

La création d'un environnement attractif pour les investissements privés dans le secteur de l'énergie constitue l'un des grands défis de l'Afrique subsaharienne. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), 300 milliards d'euros d'investissements privés seraient nécessaires d'ici 2030 afin de permettre un accès universel à l'énergie. Une plus grande participation du secteur privé permettrait de développer l'expertise technique et managériale des institutions publiques clés du secteur de l'énergie.

L'usage du bois de feu demeure très important : cela n'évolue que très lentement même lorsque les revenus augmentent. Ainsi, 80 % des Africains en dépendent, ce



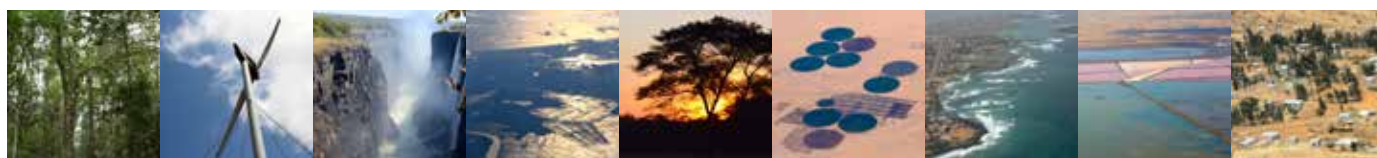
qui a des conséquences importantes en termes de pollution et de déforestation. La sensibilisation aux problèmes environnementaux et les impacts directs du réchauffement climatique modifient néanmoins le mix énergétique avec une baisse du charbon et une hausse du pétrole, et des énergies renouvelables.

Aujourd'hui, l'énergie hydraulique compte pour 1/5^e de l'offre actuelle, alors même que seuls moins de 10% du potentiel technique estimé sont utilisés. L'énergie géothermique connaît également une croissance importante. Elle est ainsi devenue la seconde

source d'énergie en Afrique de l'Est. D'autres énergies renouvelables, comme le solaire, commencent également à se développer sur le continent, dans la mesure où leur intérêt sur le plan économique apparaît de plus en plus clairement. Ainsi, dans le cas de l'énergie solaire, les programmes menés en Afrique du Sud ont permis de montrer que ce type d'investissements était rentable et d'inciter d'autres entreprises - publiques comme privées - à surmonter la barrière que peut constituer l'important coût initial nécessaire. Ces évolutions continues sont une opportunité de repenser les approches traditionnelles dans le secteur de l'énergie.

Le fort potentiel en énergies renouvelables de l'Afrique, estimé par l'AIE et l'IRENA

Selon l'AIE, la moitié de la croissance de la production électrique sur le continent d'ici 2040 pourrait venir des énergies renouvelables. L'IRENA estime quant à elle, dans son dernier rapport de 2015 (*Africa 2030 : Roadmap for a Renewable Energy Future*), qu'au moins 300 GW pourraient venir des énergies renouvelables d'ici 2030 : 100 GW de sources hydroélectriques, 100 GW d'énergie éolienne, 93 GW de solaire photovoltaïque et de solaire thermodynamique à concentration, 32 GW de la biomasse et 4 GW de sources géothermiques. Aujourd'hui, l'Afrique dispose d'une capacité d'énergies renouvelables de 34 GW installés.



De nombreux engagements ont été pris à la COP21 pour l'accès aux énergies renouvelables en Afrique

Dans la suite du Sommet Défi climatique et solutions africaines, tenu le 1^{er} décembre 2015, à l'initiative de François Hollande, président de la République française, la journée sur l'énergie, le 7 décembre 2015, a vu 10 bailleurs (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Commission européenne) s'engager à mobiliser 10 milliards de dollars entre 2016 et 2020 en soutien aux objectifs de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables (IAER), à travers une déclaration conjointe.

Les 53 contributions nationales (CDN) africaines illustrent la volonté du continent de lutter contre le dérèglement climatique. Toutes formulent d'ambitieux objectifs d'accès à l'énergie durable et de développement des énergies renouvelables. D'ailleurs, certaines contributions nationales sont déjà déclinées en projets énergétiques, qui ont été repris dans la liste de projets de ce rapport.

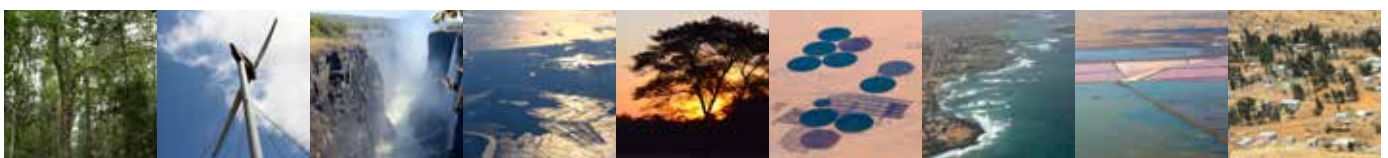
Dans la foulée de ce sommet, la Banque mondiale a lancé son Business plan pour le climat en Afrique, qui vise à améliorer la résilience de l'Afrique, y développer l'énergie durable et en améliorer les données climatiques.

Par ailleurs, 19 pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe ont approuvé un plan d'ac-

tion pour le développement d'un Corridor africain pour une énergie propre (ACEC), pour accélérer le développement régional de l'énergie renouvelable. Ces pays, s'ils augmentent le déploiement des sources renouvelables sur leurs territoires, seraient en mesure d'économiser 2500 MtCO₂eq en émissions cumulées d'ici 2030, tout en multipliant la production annuelle d'électricité 2,5 fois.

Durant la COP21, un corridor pour l'Afrique de l'Ouest a également été lancé par la CEDEAO en partenariat avec l'IRENA avec l'objectif d'augmenter la part des énergies renouvelables de la région de 28 % actuellement à 48 % en 2030. De plus, l'IRENA et ses partenaires ont lancé le volet africain de l'initiative Sustainable Energy Marketplace (marché pour l'énergie durable), pour répondre au potentiel de croissance des énergies renouvelables en facilitant le contact des porteurs de projet avec les investisseurs. Un partenariat a été formellement signé avec PowerAfrica.

Plusieurs mécanismes de financements ont été mis en place au niveau des États (signature de mémorandums entre États et bailleurs), ou au niveau public-privé, par exemple avec l'initiative de l'Union européenne Électrification Financing (ElectriFI) qui vise à sou-



tenir le développement des marchés et les initiatives du secteur privé pour la production d'énergie abordable, durable et fiable, grâce à une plate-forme pour mutualiser et décupler les efforts globaux et les ressources issus des partenaires.

Ces efforts s'ajoutent à de nombreuses initiatives existantes visant à mobiliser le potentiel du continent en énergies renouvelables, tels que le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique

(PIDA) de l'UA, du NEPAD et de la BAfD, le partenariat UE/Afrique pour l'énergie, l'initiative « Énergie durable pour tous » (SE4ALL) du Secrétaire général des Nations unies, le partenariat PowerAfrica mené par les États-Unis, et le NOUVEAU PACTE POUR L'ÉNERGIE EN AFRIQUE de la BAfD, pour n'en citer que quelques-unes. Jean-Louis Borloo, avec sa fondation Énergies pour l'Afrique, a également contribué à donner un élan en faveur de l'enjeu majeur que représente l'électrification du continent.

SE4ALL vise, d'ici 2030, à garantir l'accès universel à l'énergie durable, à doubler le taux d'amélioration mondial de l'efficacité énergétique, et à doubler la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial.

LE NOUVEAU PACTE POUR L'ÉNERGIE EN AFRIQUE de la BAfD vise l'accès universel à l'énergie en Afrique d'ici 2025 – un taux d'accès à l'énergie de 100 % dans les zones urbaines et de 95 % dans les zones rurales. Il mise sur les solutions d'accès à l'énergie hors-réseau et sur les avancées technologiques pertinentes.



Vers la COP22 : réunion à l'Élysée avec le Président François Hollande, Ségolène Royal, présidente de la COP21, Salaheddine Mezouar, futur président la COP22, ainsi que Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères, et Hakima El Haïte, ministre de l'Environnement du royaume du Maroc

L'Initiative africaine pour les énergies renouvelables pour répondre à l'impatience des pays africains et à l'urgence du besoin d'électricité

L'Initiative africaine pour les énergies renouvelables, lancée officiellement le 1^{er} décembre 2015 au Bourget, a été approuvée par l'Assemblée de l'Union africaine¹. Cette initiative est notamment soutenue par le G7² et le G20³. Elle a pour objectif de lancer une dynamique de haut niveau et d'assurer la coordination et les synergies entre les différents acteurs dans le domaine des énergies renouvelables et les initiatives en vue de l'installation d'au moins 10 GW de capacités installées supplémentaires en énergies renouvelables sur le continent d'ici 2020, et de mobiliser le potentiel du continent en énergies renouvelables, que l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) estime supérieur à 300 GW, d'ici 2030.

Cette Initiative ne se limite pas à l'installation de nouvelles capacités. Elle vise l'accélération générale de l'accès à l'énergie et du déploiement des énergies renouvelables sur le continent. Son lancement a eu lieu dans le contexte de la baisse rapide des prix des énergies renouvelables (solaire et éolienne en particulier), et reconnaît l'opportunité des transitions énergétiques en termes de créa-

tion d'emploi, développement des secteurs productifs, de transferts de technologie, de lutte contre l'impact des variations des prix des énergies fossiles, de sécurité énergétique, et de réduction des subventions aux énergies fossiles qui pèsent sur les budgets des gouvernements africains.

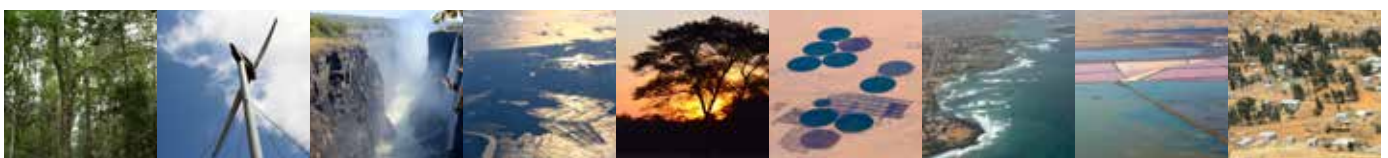
Les dernières réunions de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables se sont tenues à la BAfD à Abidjan, du 30 mars au 1^{er} avril, puis au Caire les 11 et 12 juillet 2016. Une Unité indépendante de mise en œuvre a été créée et son responsable, le professeur Youba Sokona, nommé. Elle a commencé ses travaux à partir d'un document cadre, qui rappelle les principes de l'initiative, et d'un plan d'action qui se décline en trois phases :

- la première (2016) vise à identifier les projets et programmes prioritaires pour permettre une première sélection d'ici la COP22 ;
- la deuxième (2016-2020) lancera des travaux sur l'ensemble des axes du plan d'action (cartographie, renforcement des

¹ Décisions de l'Union africaine lors des sommets d'Addis-Abeba (janvier 2016) et de Kigali (juillet 2016)

² Communiqué d'Elmau, 8 juin 2015

³ Communiqué d'Istanbul, 2 octobre 2015





Sous le leadership de l'Afrique, la France, avec ses partenaires signataires de la déclaration du 7 décembre 2015, demeurera pleinement impliquée dans le développement de cette initiative. Celle-ci est :

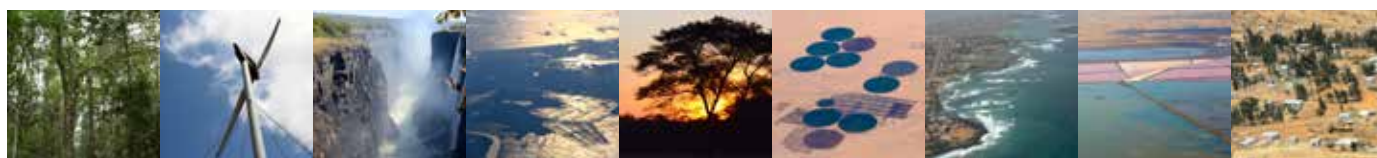
- nécessaire, au vu des besoins du continent africain en énergie et du potentiel de l'Afrique en énergies renouvelables ;
- ambitieuse, en ce qui concerne l'augmentation visée de la capacité installée en Afrique et la coordination de l'ensemble des actions pour le développement des énergies renouvelables sur le continent, mais réalisable ;
- innovante, dans la mesure où elle rassemble États africains, institutions régionales, et partenaires internationaux de manière opérationnelle autour d'un plan d'action concret et d'une vision commune.

capacités, soutien au développement des projets, etc.) en vue d'atteindre l'objectif d'augmenter la capacité installée du continent en énergies renouvelables de 10 GW d'ici 2020 ;

- la troisième (2020-2030) se basera sur les conclusions des phases précédentes, pour mobiliser le potentiel considérable de l'Afrique en énergies renouvelables en vue d'atteindre l'objectif d'augmenter la capacité installée du continent en énergies renouvelables de 300 GW d'ici 2030.



Inauguration du Pavillon africain de la COP21, le 1^{er} décembre 2015, par Nkosazana Dlamini-Zuma, présidente de la Commission de l'Union africaine, Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement, Carlos Lopes, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies



Propositions de la présidente de la COP21

Ces propositions font suite aux déplacements de la présidente de la COP21 dans 17 pays d'Afrique depuis l'été 2015 (Namibie, Botswana, Zambie, Ghana, Algérie, Maroc, Égypte, Éthiopie, Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal, République démocratique du Congo, Gabon, Nigeria, Kenya, Mozambique, Tanzanie), à ses entretiens avec des dirigeants africains à Paris, et aux réunions d'experts qu'elle a organisées (notamment une réunion d'ingénieurs experts de l'hydroélectricité), où elle a pris la mesure des opportunités de cette initiative. Trois préoccupations ressortent de ses entretiens avec les autorités :

- le besoin de simplifier les procédures de financement ;
- la difficulté à faire face à la multiplication des guichets ;
- la mise en concurrence entre pays à laquelle cela conduit.

Forte de ce constat, la présidente de la COP21 travaille avec la Commission européenne et les autres bailleurs internationaux pour rendre l'action plus cohérente, efficace, durable et visible, et à la mobilisation progressive de moyens supplémentaires.

Ce travail se fait en étroite collaboration avec le Maroc, qui accueille la COP22. Modèle de développement des énergies renouvelables, avec l'entrée en service en février 2016 de la centrale solaire Noor (160 MW), le Maroc

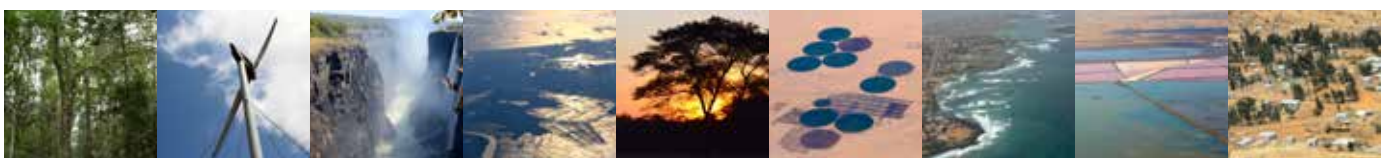
souhaite que la COP22 soit une conférence de l'action et une COP africaine : les progrès réalisés sur l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables contribueront à ces objectifs.

Afin de réaliser les objectifs de l'initiative africaine sur les énergies renouvelables d'ici la COP22, les 10 propositions que la présidence de la COP21 soumet à ses partenaires africains et internationaux sont les suivantes :

1 IDENTIFIER UNE LISTE DE PROJETS PRIORITAIRES À METTRE EN ŒUVRE D'ICI 2020 ET DES PROJETS À DÉMARRER AVANT ET PENDANT LA COP22. Le choix des projets présentés revient évidemment à la gouvernance de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables, à partir de ses principes directeurs⁴, et aux pays africains. Une première liste de projets identifiés est présentée dans ce rapport ;

2 RASSEMBLER LES PARTENAIRES DE L'INITIATIVE AUTOUR DE CHAQUE PROJET POUR RÉPARTIR LES RESPONSABILITÉS. Un bailleur chef de file pourrait être désigné pour chacun des projets prioritaires. L'Initiative faciliterait une meilleure coordination et complémentarité entre différents bailleurs. Une meilleure reconnaissance des procédures (bilatérales et multilatérales) entre bailleurs pourrait également être réalisée à travers cette initiative. En tant que plateforme de coordination entre les initiatives existantes sur les énergies renouvelables en Afrique (SE4All, PowerAfrica, etc.), l'Initiative africaine pour les

⁴ Ces principes prévoient notamment, pour les projets transfrontaliers, l'accord préalable de l'ensemble des pays concernés.



énergies renouvelables permettrait de renforcer les synergies, à partir d'une volonté africaine ;

3 INITIER UN DIALOGUE SIMILAIRE AVEC LE SECTEUR PRIVÉ.

Les investissements privés dans les énergies renouvelables en Afrique dépassent largement les investissements publics. Des actions communes publiques / privées pourraient avoir un effet accélérateur considérable sur le déploiement des énergies renouvelables en Afrique. Les entreprises perçoivent la dynamique lancée à la COP21, et qui se poursuivra à la COP22, comme une opportunité. L'Initiative africaine pour les énergies renouvelables contribuera à forger des partenariats publics/privés, identifier des opportunités d'investissements pour la coopération entre les secteurs publics et privés, et relever des goulots d'étranglements qui ralentissent la mobilisation des investisseurs privés ;

4 RENFORCER LA CITOYENNETÉ PARTICIPATIVE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE,

d'une part, en soumettant les projets hydrauliques à des groupes d'experts chargés de veiller à la continuité écologique des fleuves et, d'autre part, en complétant les équipements lourds par des boucles locales d'électrification et le soutien à des petits projets d'autoconsommation de com-

munautés, avec les projets de territoires à énergie positive ;

5 IMPLIQUER LES FEMMES AFRICAINES DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

car ce sont les principales victimes des catastrophes climatiques et aussi l'essentiel de la solution. Pour cela, réserver la moitié des ressources consacrées aux productions décentralisées d'énergie à des projets construits par des groupes de femmes en circuit court, créer des écoles agricoles pour les femmes avec des programmes intégrant les énergies renouvelables, soutenir un programme massif d'appareils de cuisson au biogaz, de fours solaires, de foyers à combustion lente, à l'instar du nouveau Pacte pour l'énergie en Afrique adopté par la Banque africaine de développement, ainsi qu'un programme de déploiement de lampes solaires ;



Hommage à Wangari Muta Maathai, prix Nobel de la paix 2004 pour sa contribution en faveur du développement durable, de la démocratie et de la paix



Réunion de femmes autour des lampes solaires, dans un village de Tanzanie en août 2016

6 S'APPUYER SUR L'ALLIANCE SOLAIRE INTERNATIONALE, plate-forme de coopération des pays situés entre les tropiques du Cancer et Capricorne pour développer l'énergie solaire, permettant d'harmoniser la demande d'énergie solaire (investissements, technologies, recherche et développement) et de faciliter le financement des projets grâce à une baisse des prix qui résultera d'une massification de la demande et d'une convergence des appels d'offre. S'appuyer également sur l'Alliance mondiale pour la géothermie. D'une façon générale, la présidente de la COP21 encourage à adhérer aux coalitions issues de la COP21, pour renforcer l'action en faveur du climat et de la transition énergétique ;

7 METTRE EN PLACE DES INSTRUMENTS FINANCIERS INNOVANTS. En particulier, il semble opportun de réfléchir à la création d'une facilité de mixage prêts-dons pour les projets d'énergies renouvelables en Afrique, à l'image – et en plus – des facilités de mixage européennes qui ont réussi à réunir les financements des bailleurs européens (par exemple, la Facilité d'investissement en Afrique – AFIF). D'autres outils visant la sécurisation des investissements privés via des instruments de garanties notamment (accords off-take ou garanties d'échange du risque en particulier) pourraient également être nécessaires. Les partenaires de l'initiative et les institutions financières internationales pourraient mettre en œuvre de tels outils. La présidente de la COP21 estime que les questions liées à la dette ne doivent pas constituer un obstacle au développement des énergies renouvelables en Afrique ;

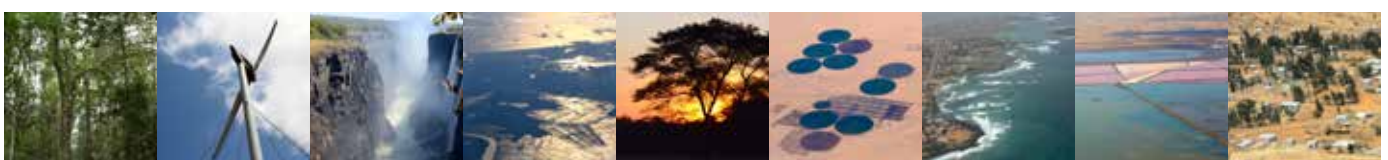
8 ANTICIPER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES PROJETS AINSI QUE L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION, qui doivent

être prévus dans les cahiers des charges, et développer des programmes de formation aux métiers des énergies renouvelables pour disposer de compétences techniques sur place ;

9 PROGRESSIVEMENT, L'UNITÉ INDÉPENDANTE DE MISE EN ŒUVRE HÉBERGÉE ET SOUTENUE PAR LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT POURRAIT ÊTRE CONSOLIDÉE. Il importe que les partenaires de l'Initiative apportent leur plein soutien à cette unité ;

10 FINALISER UNE CARTOGRAPHIE DES INITIATIVES ET PROGRAMMES EXISTANTS pour approfondir le potentiel de l'Afrique en énergies renouvelables, à partir de la cartographie des initiatives et programmes sur l'énergie en Afrique du partenariat Afrique-UE sur l'énergie. La France a déjà accueilli le directeur de l'Unité indépendante de mise en œuvre, le professeur Youba Sokona, pour lui faire part de l'action française dans le développement des énergies renouvelables en Afrique. La présidente de la COP21 encourage les autres partenaires de l'Afrique à faire de même pour identifier les initiatives à prendre pour soutenir la transition énergétique du continent.

Sur le plan bilatéral, la France s'engage à mettre en œuvre ces propositions. Elle s'est déjà engagée à porter à 2 milliards d'euros d'ici 2020 ses financements pour accélérer le développement des énergies renouvelables en Afrique, et fera des projets identifiés par l'Initiative sa priorité. La France, en collaboration avec l'Allemagne, s'est également engagée à contribuer au financement de l'Unité indépendante de mise en œuvre de l'initiative. Par ailleurs, elle œuvrera à orienter l'offre privée des entreprises françaises dans cette direction.



Outil d'aide à la décision

LISTE DE PROJETS PROPOSÉS PAR LA PRÉSIDENTE DE LA COP, À L'ISSUE DES CONTACTS, DES CONTRIBUTIONS DE CHAQUE PAYS, DES RÉUNIONS DE TRAVAIL

Voici une liste de 240 projets, examinés par les experts, qui pourront contribuer à atteindre les objectifs de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables. Ils représentent une capacité installée totale de 45,4 GW. Cette liste n'est pas exhaustive mais elle permet, en tant qu'outil d'aide à la décision, de nourrir l'accélération concrète du développement des énergies renouvelables en Afrique.



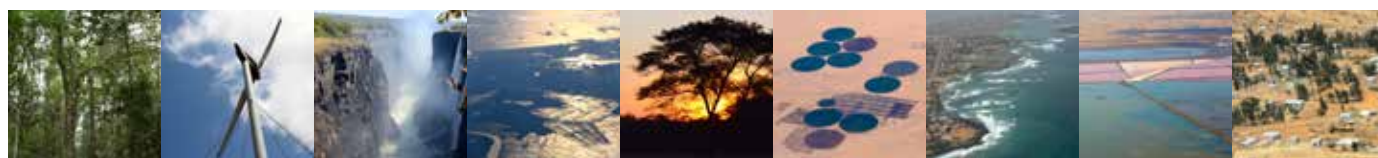


Site éolien d'Ashegoda en Éthiopie

PAYS	PROJET	CAPACITÉ (MW)
 PROJETS ÉOLIENS		
ÉGYPTE	Parc éolien du Golfe de Suez	2400
	Western Nile	150
ÉTHIOPIE	Ashgoda 2	100
	Ayesha 2	300
	Debrebirhan	150
	Iteya	150



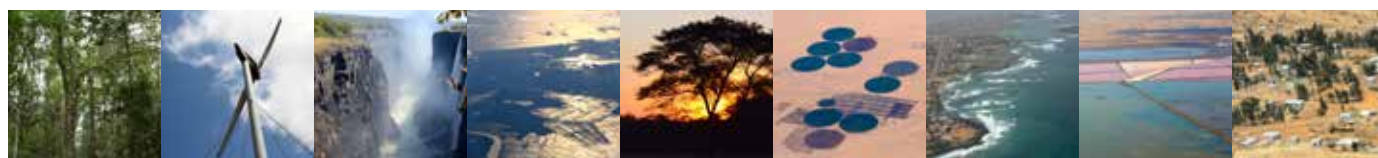
PAYS	PROJET	CAPACITÉ (MW)
 PROJETS ÉOLIENS (SUITE)		
GHANA	Ayitepa Wind	150
KENYA	KenGen Wind Farm	40
	Lake Turkana (Loiyangfalani)	300
	Kipeto (Maasai)	100
	Lamuo	90
NAMIBIE	WindNam Wind Farm	500
TANZANIE	Makambako Wind Power Project – Njombe Region / National Development Corporation	200
	Singida Wind Farm	100
	Upepo Singida	75
 PROJETS DE GÉOTHERMIE		
ÉGYPTE	Multiples	100
ÉTHIOPIE	Tulumoya & Abaya	150
	Tendaho	200
KENYA	Akiira	70
	Menengai III	35
	Menengai 1	460
	Suswa	150
	Varubgi-Silali	200
	Olkaria V	300-450



PAYS	PROJET	CAPACITÉ (MW)
 PROJETS DE GÉOTHERMIE (SUITE)		
KENYA (SUITE)	Bogoria-Silali II	200
TANZANIE	Ngozi	100
 PROJETS HYDRAULIQUES		
ANGOLA	Cambambe	780
	Lauca	2070
BÉNIN	Adjalara	147
BURKINA FASO	Samendeni	/
	Ouessa Aval	/
	Bagré Aval	14
	Bontiolé	5,1
	Gongouro	5
	Folonzo	10,8
CAMEROUN	Nachtigal	420
CÔTE D'IVOIRE	Buyo	165
ÉGYPTE	Réhabilitation du barrage d'Assouan II	/
ÉTHIOPIE	Genale 6	246
	Warebesa + Halele	436
GHANA	Pwalugu multi-purpose dam	50



PAYS	PROJET	CAPACITÉ (MW)
 PROJETS HYDRAULIQUES (SUITE)		
GUINÉE	Souapiti	560
	Boureya	114
	Amarie	300
	Diaraguélie	70
KENYA	KTDA Power Hydro	10
	High Grand Falls	450
	Karura HPP	100
	Ewaso Ngiro South River	200
	Petites stations hydroélectriques (Programme 4 Cities)	/
LESOTHO	Kobong (centrale à accumulation par pompage)	1200
MALI	Kenie	43
	Ségou et Mopti (mini/micro-hydroélectricité)	/
MOZAMBIQUE	Tsate	50
	Mphanda Nkuwa ⁴ / Mavusi II	1500
	Cahora Bassa (rive Nord)	1245
	Mutelele	77
	Mavuzi / Chicamba	100
	Caorumana	10

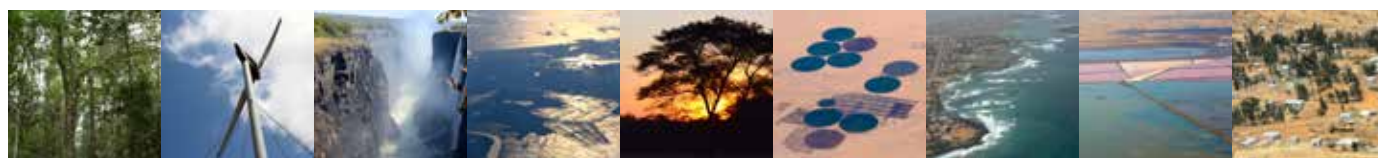


PAYS	PROJET	CAPACITÉ (MW)
 PROJETS HYDRAULIQUES (SUITE)		
MOZAMBIQUE (SUITE)	Lupata	210
	Boroma	612
NIGER	Kandadji	130
OUGANDA	Ayago	840
	Nalubaale (réhabilitation)	180
	ARPE Ltd Hydroelectricity Support	/
	Owen Falls (réhabilitation)	/
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	Micro Centrales Hydro et Réseaux associés	/
	Inga III ⁴	4500
SÉNÉGAL (OMVG)	Sambangalou	128
TANZANIE	Hale	21
	Ruhudji (et ligne de transmission associée)	358
	Malagarasi	44,8
	Rumakali (et ligne de transmission)	222
	Kakono	87
TCHAD	Centrale hydroélectrique de Gauthiot	20
TOGO	KPIME	1,6
	Mini-Hydroélectricité	56

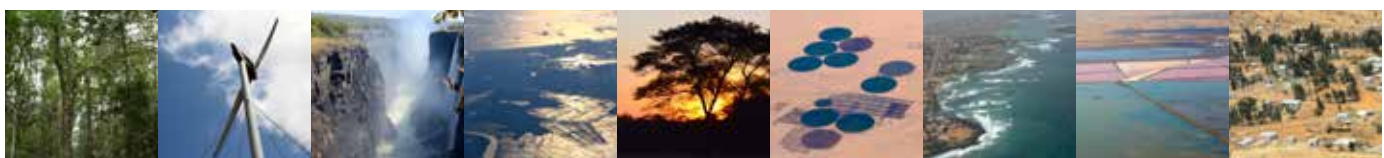
⁴ En prenant en considération les observations particulières sur ce projet



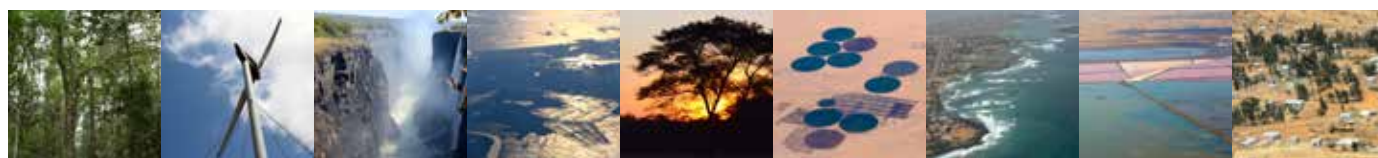
PAYS	PROJET	CAPACITÉ (MW)
 PROJETS HYDRAULIQUES (SUITE)		
TUNISIE	Melah (centrale à accumulation par pompage)	200
ZAMBIE	Batoka Gorge	800
	Kafue Gorge	750
	Kariba (réhabilitation)	147
	Kabompo	40
BURUNDI, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, RWANDA	Ruzizi III	147
RWANDA, BURUNDI	Rusumo Falls	80
LIBERIA, SIERRA LEONE	Kongo	180
ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SÉNÉGAL (OMVS)	Koukoutamba	294
 PROJETS SOLAIRES		
AFRIQUE DU SUD	Municipal Rooftop PV	50
	Solis CSP	100
	Solar Reserve	150
	Redstone	100
ALGÉRIE	Tour solaire Alsol	/
ANGOLA	Projets solaires en zones isolées	50
	Éclairage solaire	50



PAYS	PROJET	CAPACITÉ (MW)
 PROJETS SOLAIRES (SUITE)		
BÉNIN	Centrale solaire	20
BURKINA FASO	Windiga	22
	Zagtoulli	30
	Divers projets solaires, dont : Kaya, Ouaga 2000, Dédougou, Gaoua, Zina, Zagtoulli II, Diapaga, Kodeni, Patte d'oie, Zano, Pâ	11
	Centrale solaire	20
	Solaire photovoltaïque (FDE)	/
	Projets d'électrification rurale : électrification de 500 localités rurales, électrification rurale à Ouagadougou et Bobo Dioulasso, stations de pompage solaire, éclairage public, centrales pv centres médicaux, centrales PV pour infrastructures scolaires	/
CAMEROUN	EDF PAYG	/
CÔTE D'IVOIRE	Centrale solaire	60
ÉGYPTE	Projets de mini-centrales solaires rattachées au réseau	2520
ÉTHIOPIE	Hurso	100
	Awash	100
	Metehara	100
	Semara	100
GHANA	Programme photovoltaïque	/



PAYS	PROJET	CAPACITÉ (MW)
 PROJETS SOLAIRES (SUITE)		
GHANA (SUITE)	Projets de mini-centrales solaires et de panneaux photovoltaïques sur toits	/
GUINÉE	Stations solaires de recharge de téléphone	/
	Centrale solaire thermique	/
KENYA	Cloverfield	1
	Projet d'accès à l'énergie renouvelable	50
	Kenergy (ALTEN)	40
MADAGASCAR	Scaling Solar	40
MALI	Mini-réseaux	65
	Scatec Solar	33
MAROC	Noor Argana	100
	Noor Midelt	400
MOZAMBIQUE	Metoro	35
	Mocuba	40,5
NAMIBIE	Projet de dessalinisation à partir de solaire	40
NIGER	Gourou Banda	20
	Centrale solaire	30
NIGERIA	Centrale solaire	34
	Bauchi	100

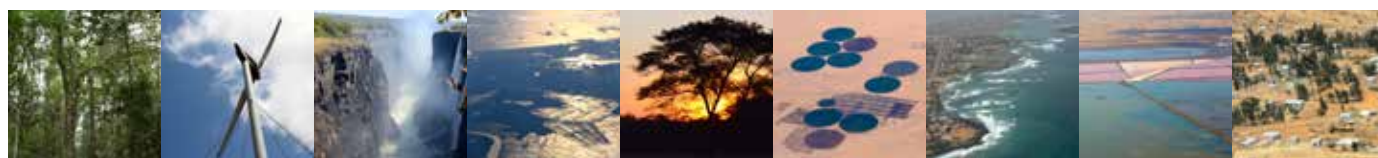


PAYS	PROJET	CAPACITÉ (MW)
 PROJETS SOLAIRES (SUITE)		
RWANDA	Goldsol	18
SÉNÉGAL	Scaling Solar	100
	Centrale solaire	20
	Centrale photovoltaïque	> 50
	Senergy (pompes solaires)	30
TANZANIE	EGG Energy	6
	Kishapu	150
	Off-Grid Electric Solar	50
	Fonds d'électrification rurale	37
TCHAD	Centrale solaire de Farcha	20
	Centrale solaire de Koundoul	30

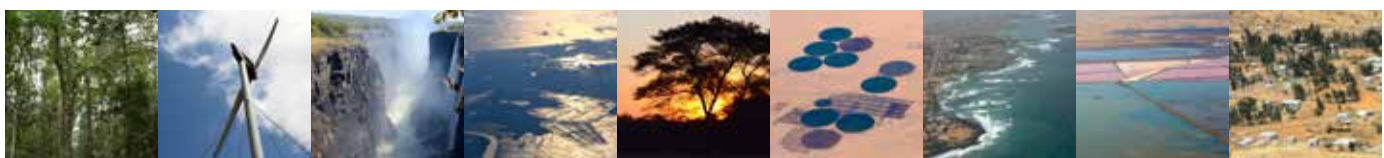


Ferme solaire au Botswana

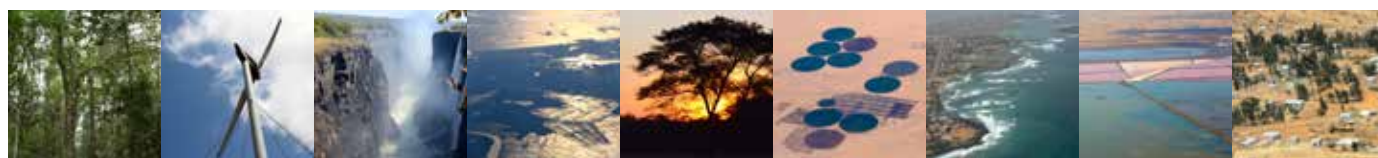
PAYS	PROJET	CAPACITÉ (MW)
 PROJETS SOLAIRES (SUITE)		
TCHAD (SUITE)	Électrification PV de 241 villages	/
	Centrale solaire de Gauthiot	13
	Usine de production de panneaux solaires	/
TOGO	Électrification rurale	/
	Centrales solaires	54
TUNISIE	Centrale solaire	60
OUGANDA	Centrale solaire	50
	Centrale solaire	15
ZAMBIE	Scaling Solar	300
	Beyond the Grid Fund for Zambia	2
MULTIPLES (DONT BÉNIN, ZAMBIE, MALI)	Mini-centrales photovoltaïques sur réseau	400
RÉGIONAL	Renforcement de l'infrastructure solaire du Maghreb	/
 PROJETS BIOMASSE		
BURKINA FASO	Centrale biomasse déchets	10
CÔTE D'IVOIRE	Cogénération biomasse Côte d'Ivoire	46
GUINÉE	Biochar (substitution des déchets au charbon)	/
NAMIBIE	Centrale biomasse déchets	/



PAYS	PROJET	CAPACITÉ (MW)
 MULTIPLES		
AFRIQUE DU SUD	Small IPP Support Programme	/
	Financement des projets d'énergies renouvelables (SUNREF)	24
	Green Fund	/
ANGOLA	Électrification rurale	/
BURKINA FASO	PV, Pico-Hydro et petite éolienne	/
CAMEROUN	Financement des projets d'énergies renouvelables (SUNREF)	12
CÔTE D'IVOIRE	Solar Network	24
DJIBOUTI	Financement des projets d'énergies renouvelables (SUNREF)	7
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	Fourniture d'énergie décentralisée	/
ÉGYPTE	Crédits verts aux banques commerciales internationales	32
	Financement des projets d'énergies renouvelables (SUNREF)	24
GHANA	Financement des projets d'énergies renouvelables (SUNREF)	7
GUINÉE	Réseaux d'énergies renouvelables	5
KENYA	Financement des projets d'énergies renouvelables (SUNREF)	22
	Projets éolien + solaire hors réseau	3,6



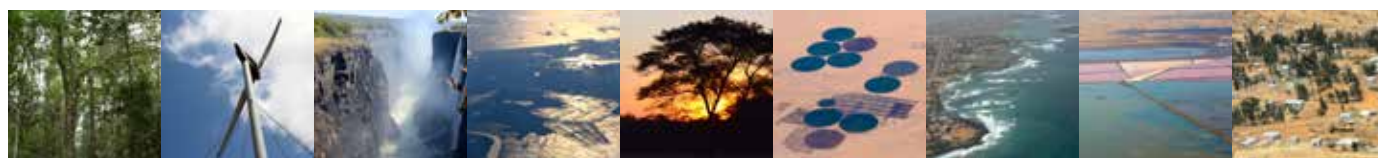
PAYS	PROJET	CAPACITÉ (MW)
 MULTIPLES (SUITE)		
MADAGASCAR	Électrification rurale à partir d'énergies renouvelables (II)	/
	Financement des projets d'énergies renouvelables (SUNREF)	12
MALI	Projets de mini-réseaux en zones rurales	10
ÎLE MAURICE	Financement des projets d'énergies renouvelables (SUNREF)	24
MOZAMBIQUE	Fonds de préparation des projets	31
NAMIBIE	Projets d'électrification rurale	5
	Financement des projets d'énergies renouvelables (SUNREF)	10
NIGÉRIA	Capacity Building dans l'Energie	/
	Financement des projets d'énergies renouvelables (SUNREF)	31
OUGANDA	Financement des projets d'énergies renouvelables (SUNREF)	14
	Réseaux locaux pour électrification rurale	/
RWANDA	Financement des projets d'énergies renouvelables (SUNREF)	5
TANZANIE	Tanzania Energy Development and Access Expansion Project (TEDAP)	8



PAYS	PROJET	CAPACITÉ (MW)
 MULTIPLES (SUITE)		
TANZANIE (SUITE)	Financement des projets d'énergies renouvelables (SUNREF)	8
	Renewable Energy and Adaptation to Climate Technologies (AECF) IV	750
TUNISIE	Renewable Energy Strategy (STEG)	14
ZAMBIE	Madison Loan Portfolio Guarantee	/
MULTIPLES	Regional Liquidity Support Facility	48
	ElectriFI	/
	Africa Renewable Energy Scale-Up Facility	24
RÉGIONAL	Support to Renewable Energy and Adaptation to Climate Technologies (AECF)	/



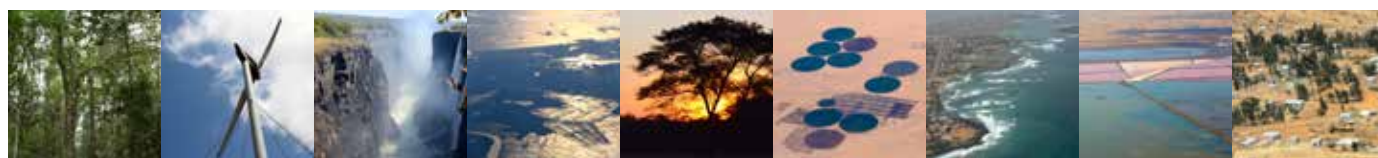
PAYS	PROJET
 GOUVERNANCE DE L'ÉNERGIE	
MULTIPLES (NAMIBIE, MOZAMBIQUE, OUGANDA, ZAMBIE, GHANA, ETC.)	Programmes d'appui aux énergies renouvelables par un soutien prix (GET Fit)
MULTIPLES (DONT MAROC, NIGÉRIA)	Politique et administration de l'énergie
MULTIPLES (DONT MADAGASCAR, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, TOGO)	Accès à l'énergie, dont électrification rurale
MUTLIPLES (DONT TUNISIE)	Développement du secteur privé et préparation des projets
 SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES SÛRS ET DURABLES (DONT TRANSMISSION)	
AFRIQUE DU SUD	Intégration des énergies renouvelables au réseau
CAMEROUN	Mise en place du gestionnaire du réseau de transport
CÔTE D'IVOIRE	Réseaux de distribution
ÉGYPTE	Ligne de transmission Assouan - Le Caire
GUINÉE	Interconnexion Guinée - Mali (Linsan-Fomi)
	Réhabilitation du réseau de distribution
KENYA	Last Mile Access Project
MALI	Ligne de transmission Manantali-Bamako
MAROC	Intégration des énergies renouvelables au réseau
MOZAMBIQUE	Électrification rurale de Vinlanculos
	Ligne de transmission Massinga-Vilanculos



PAYS	PROJET
 SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES SÛRS ET DURABLES (DONT TRANSMISSION) (SUITE)	
NAMIBIE	Développement du réseau électrique
OUGANDA	Mini-grids
	Électrification rurale
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	Regenerative Energy Central Africa
SÉNÉGAL	Ligne de transmission Kolda-Tanaff-Ziguinchor
TANZANIE	Électrification du Nord-Ouest
	Lignes de transmission Makambako-Songea
ZAMBIE	Réhabilitation du réseau des provinces de l'Est
TCHAD	Raccordement de Bardaï, Faya, Fada
	Electrification transfrontalière Tchad-Cameroun
	Electrification rurale pour l'irrigation des exploitations agricoles
	Electrification, irrigation et adduction d'eau potable éolienne pour le couloir de transhumance
	Construction d'une boucle nationale de 225 KV de 2100 km
	Extension et modernisation du réseau de N'Djamena
ZAMBIE	Southern Division, Phase II
	Extension du réseau au Sud



PAYS	PROJET
 SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES SÛRS ET DURABLES (DONT TRANSMISSION) (SUITE)	
RÉGIONAL	Interconnexions South African Power Pool (SAPP) et East African Power Pool (EAP)
	Interconnexions West Africa Power Pool (WAPP)
	Ligne de transmission entre le Libéria et le West Africa Power Pool
	Programme ECOWAS d'accès aux services énergétiques durables
RÉGIONAL : RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, BURUNDI	Lignes de transmission régionales Kamanyola-Bakuva, Kamanyola-Bujumbura
RÉGIONAL : MALAWI, MOZAMBIQUE, ZIMABWE, AFRIQUE DU SUD	Intégration régionale et intégration des énergies renouvelables
RÉGIONAL : NIGER, NIGERIA, BURKINA FASO, BÉNIN	Dorsale Nord
RÉGIONAL : TANZANIE, BURUNDI, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	Intégration régionale
RÉGIONAL : TANZANIE, OUGANDA	Ligne de transmission Rusumo Falls-Masaka
RÉGIONAL : ZAMBIE, TANZANIE	Ligne de transmission
 PROJETS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	
MAROC	Lignes de crédit pour l'efficacité énergétique
ÉGYPTE	Programmes d'efficacité énergétique
MULTIPLES (DONT GHANA)	Soutien à l'efficacité énergétique dans l'agriculture et à l'irrigation



PAYS	PROJET	CAPACITÉ (MW)
 STRATÉGIES NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES		
AFRIQUE DU SUD	Programme en faveur des producteurs indépendants d'énergies renouvelables (REIPPP)	1000
TANZANIE	Projet national de géothermie	5000
MAROC	Plan national solaire	2000
TUNISIE	Plan national éolien	300
UNION AFRICAINE	Geothermal Energy Support	/



Discours de la présidente de la COP21 en ouverture de la 2^{de} session de l'assemblée des Nations unies sur l'environnement

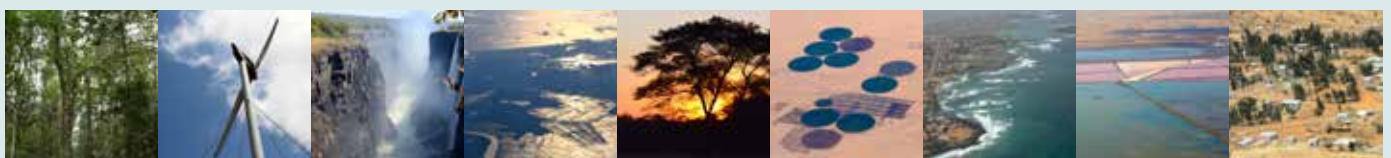
Discours prononcé à Nairobi le 26 mai 2016

“ Vous êtes là réunis dans un moment très important parce que c’est une étape très forte après la conférence de Paris sur le climat et je suis vraiment très honorée d’être ici parmi vous en tant que présidente de la COP21 pour constater avec plus de 150 ministres de l’environnement qui sont là, c’est la plus grande réunion de ministres de l’environnement à l’initiative des Nations Unies. C’est un événement très très fort parce qu’on constate que l’esprit de Paris est toujours là.

Et je suis doublement heureuse d’être ici Monsieur le Président de la République ici en Afrique, continent cher à mes yeux et central pour la lutte contre le dérèglement climatique, mais encore plus heureuse d’être ici au Kenya puisque nous étions ensemble le 30 avril dernier pour assister à un acte extrêmement courageux que vous avez accompli puisque vous avez détruit plus de 100 tonnes de défenses d’éléphants, des cornes de rhinocéros également. Je crois que ce geste extrêmement fort qui contribue à la préservation des éléphants a été vu dans le monde entier. Soyez-en à nouveau félicités. Je crois que ce signal a été extrêmement puissant. Je m’étais engagée le 30 avril dernier après avoir interdit les exportations d’ivoire de France, interdire le commerce en France, c’est fait. J’ai signé l’arrêté ministériel qui interdit et j’ai entraîné l’Europe en lui demandant de faire la même chose.

La conférence de Paris sur le climat fut un tournant important. Vous avez aujourd’hui la responsabilité, c’est votre mandat, de contribuer à l’application de l’accord de Paris. D’abord vous inscrivez dans un cycle d’événements extrêmement importants puisque l’année 2015 a été une année majeure pour le climat. Nous avons la conférence de Sendai sur la prévention des risques. Nous avons eu ensuite Addis Abeba sur le financement du développement. Nous avons eu la conférence sur les objectifs de développement durable à New York et nous avons eu la conférence de Paris.

Il y a quelques jours, nous avons la première conférence mondiale sur les problèmes humanitaires toujours à l’initiative des Nations Unies et nous avons pu faire le lien entre la question du dérèglement climatique et la question des crises humanitaires.

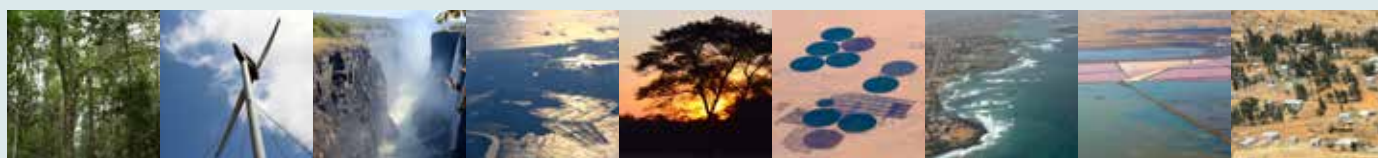


J'ai eu d'ailleurs l'occasion de dire au cours du panel rassemblant les dirigeants qui réfléchissaient sur la prévention de ces crises climatiques, que présidait d'ailleurs Monsieur le Secrétaire général adjoint des Nations Unies ici présent, qu'agir pour le climat c'est vraiment agir à la racine des choses puisque le dérèglement climatique entraîne aussi de graves crises humanitaires. Le dérèglement climatique entraîne aussi des guerres. Le dérèglement climatique entraîne des conflits. Quand on fait l'analyse des conflits et des guerres qui ont eu lieu au cours des 50 dernières années, toutes, toutes ont quelque chose à voir de près ou de loin avec la question climatique. Ce sont d'abord les sécheresses qui provoquent les crises alimentaires. Les crises alimentaires ou les crises d'accès à l'eau potable qui provoquent les émeutes de la faim. Les émeutes de la faim qui provoquent la déstabilisation des pays et la montée de la désertification, la déforestation massive, les difficultés d'accès aux ressources alimentaires qui provoquent des migrations massives de population et notamment des migrations Sud-Sud. Et le continent africain est particulièrement frappé par ces migrations Sud-Sud qui déstabilisent les États. On estime que si rien n'est fait pour lutter contre le dérèglement climatique, nous aurons 200 millions de déplacés climatiques d'ici la fin du siècle. C'est dire l'urgence du travail qu'il y a à accomplir et c'est dire l'importance des travaux que vous faites ici.

J'aurais trois messages à vous donner.

Le premier message, c'est d'accélérer l'application de l'accord de Paris. De même que nous nous sommes mobilisés pour obtenir les signatures puisque nous avons obtenu avec les Nations Unies et la Présidence de la COP un record de signatures. 177 pays, ça n'était jamais vu, sont venus signer l'accord de Paris le 22 avril à New York. Et bien nous devons continuer cette dynamique. Et aujourd'hui nous devons accélérer les ratifications.

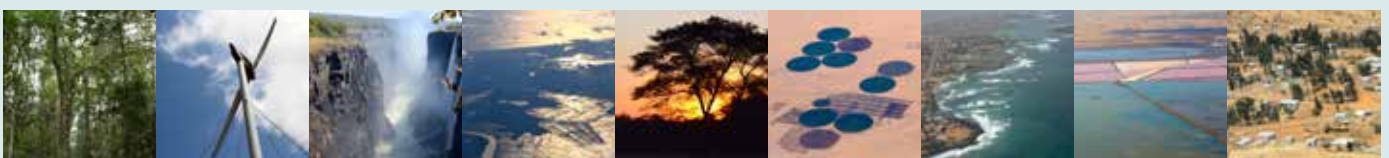
J'appelle tous les membres des gouvernements qui sont présents dans cette salle à veiller à ce que la ratification de l'accord de Paris soit bien inscrit lors d'un prochain conseil des ministres, que la ratification de l'accord de Paris soit bien inscrite dans les procédures parlementaires ou réglementaires qui appartiennent à chacun des États parce que nous devons à Marrakech, nous devons à la COP22, nous devons l'ardente obligation de venir avec un accord de Paris qui s'applique. Qu'est ce que ça veut dire un accord de Paris qui s'applique ? Ça veut dire que 55 États parties doivent l'avoir ratifié. 55 parties doivent l'avoir ratifié représentant 55% des émissions de gaz à effet de serre. Mais l'idéal est que ce soit bien plus bien évidemment et que cet accord rentre en application dès cette année et que massivement les pays, qui ont adhéré à l'accord de Paris, qui sont venus signer avec de nombreux chefs d'État et de gouvernement puissent au cours de l'année ratifier l'accord de Paris.



Vous en avez le devoir. C'est un devoir à l'égard des pays qui souffrent. C'est un devoir à l'égard des populations qui souffrent. C'est un devoir à l'égard des pays vulnérables. Et d'ailleurs j'observe que comme souvent, comme souvent, ce sont les pays les plus vulnérables, les pays les plus fragiles qui ont déjà ratifié l'accord de Paris puisque 14 d'entre eux ont déjà déposé les instruments de ratification. Et dans ces 14 pays, il y a les petits États insulaires qui sont menacés dans leur survie même par le dérèglement climatique. Alors tous les États doivent faire cet effort et vous, ministres de l'environnement qui êtes dans cette salle ou conseillers des différents gouvernants, vous avez cette responsabilité lorsque vous reviendrez de Nairobi à dire à vos gouvernants : la Présidente de la COP nous a demandé de ratifier. Nous le devons à l'égard des pays qui souffrent du dérèglement climatique. Nous le devons à l'égard des engagements qui ont été pris à Paris. Nous le devons à l'égard de ceux qui se désespèrent et qui veulent savoir si oui ou non nous aurons le courage d'agir pour que le réchauffement climatique soit en dessous des 2 degrés de réchauffement d'ici la fin de ce siècle.

C'est une tâche formidable. C'est une mission exceptionnelle. C'est une responsabilité comme on n'a jamais deux fois dans sa vie. Et nous devons être conscients de cette responsabilité, de cette grandeur politique. Et d'ailleurs, ce qui est aussi exceptionnel dans l'accord de Paris et dans l'effort que tous les pays du monde ont faits car c'est une réussite collective qui a permis cet accord, c'est qu'au fond on a vu se rassembler des États et des pays très différents. Des petits, des grands, des riches, des pauvres, ceux du Nord, ceux du Sud, ceux qui avaient déjà agi, ceux qui découvraient les problèmes, etc. Autrement dit, il y a eu dans ce multilatéralisme une communauté de pensées, d'idées, un partage aussi des connaissances scientifiques et on ne rendra jamais suffisamment hommage aux scientifiques du monde entier qui ont établi les liens entre les activités humaines, entre l'utilisation des énergies fossiles et les catastrophes climatiques. À tout ce travail qui dure depuis Rio, qui dure depuis 25 ans, nous devons aujourd'hui l'accélération de l'application de l'action et je sais que vous en êtes conscients et je sais que cette réunion de Nairobi sera un succès.

Le second message, bien évidemment, il est tout simple mais il est crucial. C'est celui de l'appel à l'action. L'appel à l'action c'est deux choses. C'est d'abord que chaque pays passe à l'action sur son territoire national pour l'application de ce qu'on appelle maintenant les NDC. Ces contributions en effet changent la donne autant que l'accord. Et on le voit déjà, beaucoup de pays sont en mouvement. Ici par exemple au Kenya, il y a des engagements très importants sur la transition énergétique et les énergies renouvelables. J'aurai l'occasion de le dire demain cet effort de l'Afrique autour des initiatives sur les énergies renouvelables devant la réunion de la Banque africaine de développement.



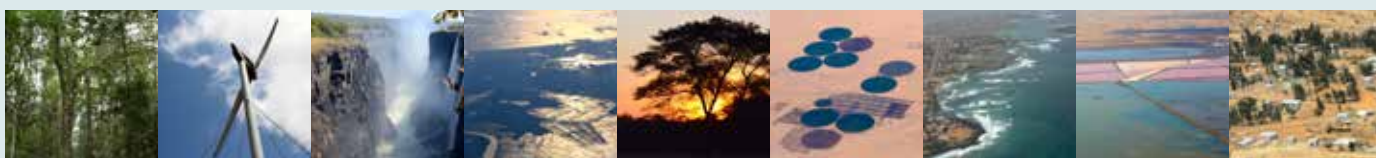
Et puis il y a toutes les coalitions. Et on voit que toutes ces coalitions se structurent ici. Toutes les coalitions qui ont eu lieu pendant l'accord de Paris. 70 coalitions autour de l'océan, de la forêt, de l'agriculture, de l'eau, des énergies renouvelables bien évidemment, autour aussi des collectivités territoriales qui s'engagent, des femmes aussi. Nous avons organisé un événement majeur sur la question des femmes, celles qui sont les plus vulnérables au dérèglement climatique et souvent celles qui ont les solutions entre leurs mains. Et si on leur donne le pouvoir d'agir alors elles peuvent faire beaucoup et notamment dans le domaine agricole et dans le domaine de l'accès à l'eau potable.

Et je voudrais saluer l'implication du PNUE dans le plan d'actions Lima-Paris, dans ce plan d'actions, dans cette capacité de trouver des solutions. Son appui à plusieurs initiatives importantes telle que la coalition pour le climat et l'air pur, une plateforme pour traiter les polluants climatiques. Le PNUE est directement impliqué dans cette problématique en tant que secrétariat du protocole de Montréal.

Je salue également le rôle du programme des Nations Unies pour l'environnement dans l'initiative énergie durable pour toutes les Nations Unies avec plusieurs initiatives sur l'efficacité énergétique et il y a plusieurs réunions pendant ces journées ici. Et puis il y a bien évidemment cette initiative formidable du PNUE sur la formation d'un réseau urbain « Urban Hub » avec plus de 7 000 villes et régions de par le monde qui ont pris des engagements climat, la mobilisation des collectivités territoriales et la coalition des bâtiments à laquelle je participerai tout à l'heure.

Enfin je voulais peut être vous donner quelques nouvelles des négociations de Bonn puisque vous savez que les représentants des parties étaient pendant 10 jours à Bonn pour la première session formelle des négociations après Paris. Nous avons ensemble avec Monsieur Salaheddine Mezouar ouvert ces négociations et ensemble nous adresserons tout à l'heure un message aux négociateurs de Bonn. Ceux-ci ont bien travaillé. La COP22 à Marrakech, au-delà de la préparation de l'entrée en vigueur de l'accord de Paris sont désormais en bonne voie. J'ai veillé aussi à consulter les ONG et les observateurs de la société civile qui ont beaucoup à dire et qui ont fait beaucoup.

Et puis bien évidemment aussi, nous devons monter en puissance sur la question de la tarification du prix du carbone et j'appelle tous les représentants des gouvernements ici présents à rejoindre la coalition de la tarification carbone car c'est le levier essentiel qui nous permettra aussi en réinjectant le produit de la tarification carbone dans les investissements qui permettront aussi de monter en puissance et de réaliser et de mettre en place ce que les parties du monde entier attendent, la mise en place des 100 milliards de dollars prévus d'ici 2020 puis tous les ans à partir de 2020.



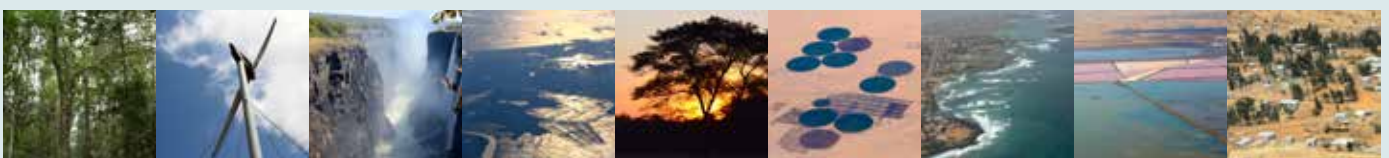
Il y a des progrès, nous en sommes à 60 milliards. Nous arriverons aux 100 milliards c'est-à-dire aux convergences entre les moyens publics et les moyens privés parce qu'il est clair que dans cette coalition des entreprises et des fonds d'investissement, et ça c'est très nouveau dans les conférences climat qui se sont coalisés, qui se sont structurés lors de la question climatique, on voit que désormais investir dans la croissance verte c'est une chance.

Et c'est ça le volet positif. Il y a bien sûr le catastrophisme, je l'ai dit tout à l'heure et nous ne devons pas le perdre de vue. Mais il y a aussi une formidable chance à saisir parce que le levier de développement qu'il y a derrière la croissance verte, derrière les énergies renouvelables, derrière la nouvelle façon de se déplacer, derrière la nouvelle façon de construire, de bâtir, d'habiter, de consommer les ressources naturelles, il y a là de formidables opportunités de création d'emplois non délocalisables, de création d'entreprises, de start up, d'investissements et c'est cela aussi la préparation du futur pour nos jeunes sous toutes nos latitudes, dans tous nos pays, qui parfois souffrent douloureusement du chômage. Donc il y a une main tendue à l'égard des générations futures.

Et de la même façon que le dit un proverbe kényan bien connu « Ménageons notre planète car elle ne nous a pas été léguée par nos parents mais prêtée par nos enfants ». Et ce que nous préparons c'est la montée en puissance de la génération future pour qu'elle vive sur cette planète dans de meilleures conditions et que nous puissions lui transmettre une planète réparée, une planète en bon état, une planète qui permet de retrouver l'harmonie entre les êtres humains et la nature qui les entoure. Et permettez-moi sur ce continent africain puisque nous devons en appeler aussi au courage de l'action, à la lutte contre toutes les formes de lobbies, à la lutte contre toutes les formes de voracité financière ou de voracité sur l'exploitation excessive des ressources naturelles ou sur la destruction des animaux protégés comme je le disais tout à l'heure. Oui il faut du courage bien évidemment pour rentrer dans ce mouvement. Oui il faut du courage pour résister à un certain nombre de lobbies et de pesanteurs, de facilités. Oui il faut du courage pour avancer. Oui il faut d'abord penser aux autres avant de penser à soi. Penser aux autres c'est-à-dire construire un monde que nous ne verrons peut-être même pas. C'est ça le courage politique. Et c'est ça la noblesse de la tâche qui est la nôtre.

Et comme le disait Nelson Mandela « J'ai appris que le courage – disait-il - n'est pas l'absence de peur mais la capacité à la vaincre ». Voilà ce qu'attendent les peuples du monde entier. Je vous remercie de vous y engager avec autant d'énergie, de volonté, de courage, de sens du sacrifice, parce que penser d'abord aux autres avant de penser à nous-mêmes.

Merci beaucoup. ”



Les déplacements de Ségolène Royal, présidente de la COP21, dans le cadre de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables

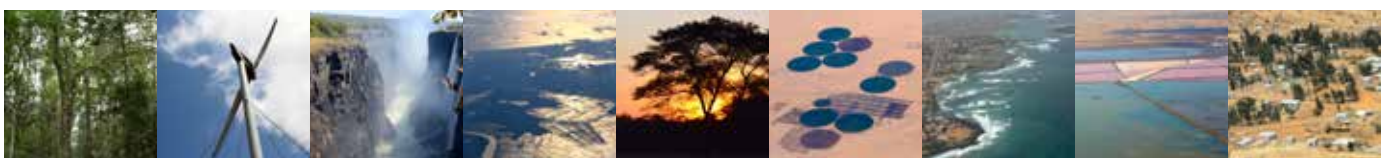
LA PRÉSIDENTE DE LA COP21 A EFFECTUÉ DE NOMBREUX DÉPLACEMENTS EN AFRIQUE depuis l'été 2015, dans le cadre de la préparation de la conférence de Paris puis en aval de celle-ci. Ces déplacements lui ont permis de mesurer le potentiel de l'Afrique en énergies renouvelables et la volonté des pays africains d'en tirer parti. Ces déplacements ont permis de directement nourrir sa réflexion sur la façon de contribuer à faire avancer l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables.

SÉGOLÈNE ROYAL S'EST RENDUE EN AOÛT 2015 EN NAMIBIE, BOTSWANA, ZAMBIE ET GHANA. En Namibie, où elle s'est entretenue avec le président Hage Geingob, elle a noté le considérable potentiel de ce pays en matière d'énergie éolienne et solaire, et salué la réussite de la première centrale solaire de Namibie (à Omburu) résultant d'un partenariat franco-namibien (4,5 MW). En Zambie, elle a rencontré le président Edgar Chagwa Lungu, et signé une déclaration d'intention avec ses homologues en charge de l'Environnement et de l'Énergie en vue de développer un partenariat portant sur le changement climatique et les questions énergétiques. La Zambie a bâti sa politique énergétique sur l'hydroélectricité qui représente 95 % de sa production électrique, et souhaite développer d'autres sources d'énergies renouvelables. Au Botswana, à l'occasion de son entretien avec le président Seretse Khama Ian Khama, Ségolène Royal a noté la volonté du pays de développer les énergies renouvelables et marqué la disponibilité de la

France à apporter son savoir-faire ; le pays avait récemment autorisé le raccordement au réseau électrique de plusieurs centrales solaires. Au Ghana, Ségolène Royal a rencontré le président John Dramani Mahama, qui a évoqué l'action de son pays pour réduire ses émissions : promotion des énergies renouvelables ; plantation d'arbres et protection des forêts ; amélioration des foyers de cuisson domestiques ; nouvelles technologies pour les transports collectifs.

EN OCTOBRE 2015, SÉGOLÈNE ROYAL S'EST DÉPLACÉE EN ALGÉRIE où elle s'est entretenue avec le président Bouteflika et le Premier ministre Abdelmalek Sellal. Elle a noté que l'Algérie, producteur d'énergie fossile, investissait beaucoup dans le cadre de la transition énergétique notamment en matière d'énergies renouvelables et relevé l'existence de plusieurs chantiers en Algérie dans le cadre de la transition énergétique.

EN FÉVRIER 2016, À L'INVITATION DU ROI DU MAROC, SÉGOLÈNE ROYAL EST ALLÉE À OUARZAZATE où elle a inauguré le complexe solaire « Noor », qui prévoit le développement de centrales solaires d'une capacité totale de 2000 MW d'ici 2020 et devrait permettre une économie annuelle d'émissions de gaz à effet de serre de 3,7 millions de tonnes de CO₂ à cet horizon. Le complexe, d'une étendue de 3000 hectares et d'une capacité de 580 MW, est le plus grand au monde. Il sera constitué de quatre centrales solaires multi-technologiques, associées à une plate-



forme de recherche et développement qui s'étend sur plus de 150 hectares.

LA PRÉSIDENTE DE LA COP21 S'EST RENDUE EN FÉVRIER 2016 EN ÉGYPTÉ, ÉTHIOPIE, CÔTE D'IVOIRE, GUINÉE ET SÉNÉGAL où elle a rencontré les plus hautes autorités et s'est rendue sur des sites de développement d'énergies renouvelables. En Égypte, le président Abdel Fattah Al-Sissi, président en exercice du Comité des chefs d'État africains sur le changement climatique, lui a fait part de son engagement pour le climat en Afrique et de son projet de grande centrale photovoltaïque en Égypte. En Éthiopie, pays durement affecté par la sécheresse, le Premier ministre Hailemariam Desalegn lui a exposé l'importante stratégie énergétique (éolien, solaire, géothermie, hydraulique). Elle a visité le parc éolien d'Ashegoda (120 MW) à Mekele. L'étape à Addis Abbaba a permis de rencontrer les responsables de l'Union africaine pour évoquer la gouvernance de l'Initiative. En Côte d'Ivoire, elle s'est entretenue avec le président Alassane Ouattara, et a également tenu une réunion avec Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement, pour évoquer la mise en place de l'initiative et l'implication de la BAfD. En Guinée, elle s'est entretenue avec le président Alpha Condé qui lui a rappelé l'extraordinaire potentiel du pays en matière d'hydroélectricité en particulier. Au Sénégal, elle s'est entretenue avec le président Macky Sall et a participé à la pose de la première pierre d'un projet de production locale d'énergie à partir de panneaux photovoltaïques.

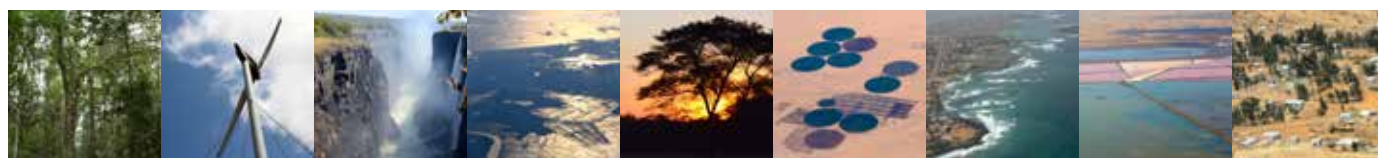
SÉGOLÈNE ROYAL A POURSUIVI SA TOURNÉE AFRICAINE EN MARS 2016. En République démocratique du Congo, elle s'est entretenue avec le président

Joseph Kabila et a effectué un déplacement à Inga où elle a mesuré le potentiel dont dispose le fleuve Congo. Au Gabon, le président Ali Bongo lui a fait part de sa volonté de développer les énergies renouvelables dans le cadre du plan Gabon Vert. Au Nigéria, elle a été reçue par le vice-président Yemi Osinbajo qui a marqué la volonté de son pays de diversifier le mix énergétique par le développement des énergies renouvelables.

LA PRÉSIDENTE DE LA COP21 S'EST RENDUE À BONN, EN MAI 2016, où elle a rencontré Seyni Nafo, président du Groupe africain des négociateurs, qui a marqué l'importance de l'Initiative pour le Groupe africain.

LA PRÉSIDENTE DE LA COP21 EST ALLÉE EN MAI 2016 AU KENYA, à l'occasion de la 2^e Assemblée des Nations unies pour l'environnement en présence du président kenyan Uhuru Kenyatta, ainsi qu'en Zambie pour les Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement, où elle a rencontré de nombreux partenaires africains.

SÉGOLÈNE ROYAL ÉTAIT EN AOÛT 2016 AU MOZAMBIQUE ET EN TANZANIE. Au Mozambique, où elle a rencontré le président Filipe Nyusi, elle a relevé avec intérêt le projet de centrale solaire de Metoro qui marquait la volonté du pays de diversifier son bouquet énergétique. En Tanzanie, la présidente de la COP21 a mené une série d'entretiens en lien avec l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables, elle a visité une ONG tanzanienne qui promeut les solutions innovantes et écologiques en matière d'énergie (four à combustion lente), et a conduit une réunion de femmes sur les lampes solaires dans un village.



MAROC - 4 FÉVRIER 2016



Avec Mohammed VI, roi du Maroc, autour du projet de centrale solaire Noor



SÉNÉGAL – DU 18 AU 20 JUILLET 2015 ET 27 FÉVRIER 2016



Avec Macky Sall, président du Sénégal, et Maroš Šefčovič, vice-président de la Commission européenne



Vue aérienne de la ville de Dakar

ZAMBIE – DU 5 AU 8 AOÛT 2015 ET 26 ET 27 MAI 2016

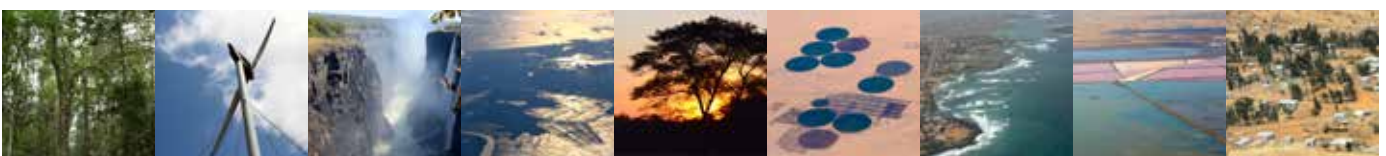


Avec Edgar Chagwa Lungu, président de la Zambie, et Christabel NGimbu, ministre de l'Environnement

GUINÉE - 26 FÉVRIER 2016



Avec Alpha Condé, président de Guinée



GHANA – 14 ET 15 AOÛT 2015



Avec John Dramani Mahama, président du Ghana



Musée d'Accra

NIGÉRIA - 15 MARS 2016



Avec Yemi Osinbajo, vice-président du Nigéria, Amina Mohammed, ministre de l'Environnement, Babatunde Fashola, ministre de l'Énergie, des Travaux publics et du Logement

AFRIQUE DU SUD - 11 JUILLET 2016



Visite officielle de Jacob Zuma, président de la République d'Afrique du Sud : signature d'un accord de coopération avec Senzeni Zokwana, ministre de l'Agriculture, de la Forêt et des Pêches d'Afrique du Sud

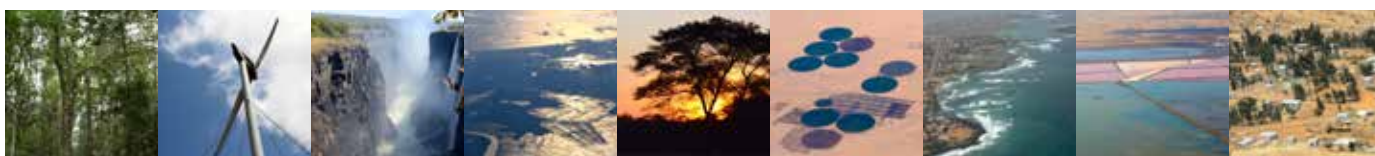
ÉGYPTE - 23 FÉVRIER 2016



Avec Abdel Fatah Al Sissi, président d'Égypte



Système d'irrigation à partir du Nil en Égypte



ÉTHIOPIE - 24 FÉVRIER 2016



Avec Hailemariam Dessalegn, Premier ministre d'Éthiopie



Squelette original de Lucy au musée d'Addis Abbeba

CÔTE D'IVOIRE – 25 ET 26 FÉVRIER 2016



Avec Alassane Ouattara, président de Côte d'Ivoire



Parc national de Banco

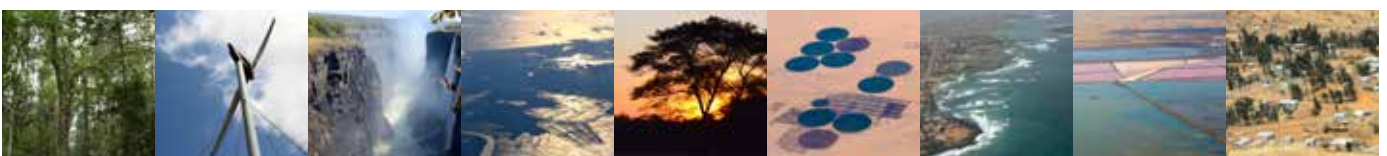
BOTSWANA – DU 10 AU 14 AOÛT 2015



Avec Seretse Khama Ian Khama, président du Botswana, et Tshekedi Khama II, ministre de l'Environnement



Delta de l'Okavango



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO - 14 MARS



Avec Joseph Kabila, président de la République démocratique du Congo



Site des barrages hydro-électriques d'Inga

KENYA - 26 MAI 2016



Participation à l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement, en présence de Uhuru Kenyatta, président du Kenya, et de 120 ministres de l'environnement du monde entier



Destruction de stock d'ivoire

NAMIBIE - DU 2 AU 5 AOÛT 2015

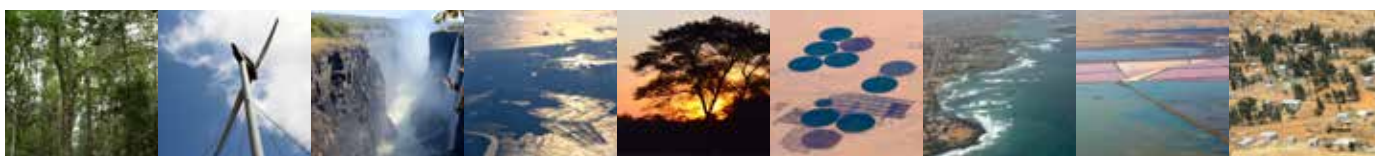


Avec Hage Geingob, président de Namibie

TUNISIE - 24 MARS 2016



Rencontre avec Mohamed Ali Chihi, ambassadeur de Tunisie en France



MOZAMBIQUE – 4 ET 5 AOÛT 2016



Avec Filipe Nyusi, président du Mozambique



Zone de mangroves à Ibo

TANZANIE - DU 6 AU 8 AOÛT 2016



Avec January Makamba, ministre des Affaires de l'Union et de l'Environnement



Groupe de gnous au parc national de Tarangire, en Tanzanie

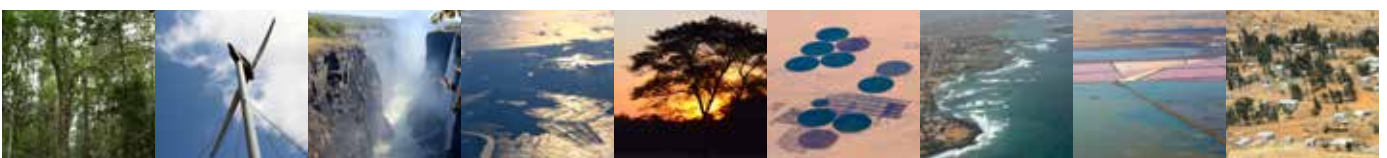
ALGÉRIE -OCTOBRE 2015



Avec Abdelmalek Sellal, Premier ministre algérien



Visite du jardin d'essai du Hamma à Alger





Hippopotames dans le parc de Luangwa, en Zambie



Martin-pêcheur améthyste dans le delta de l'Okavango au Botswana



Éoliennes d'Ashegoda à Makellé en Éthiopie



Panthère dans le parc de Luangwa, en Zambie



Girafes dans le parc de Luangwa, en Zambie



Éléphants près de la rivière Chobé, au Botswana

**Ministère de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Mer**

Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Tél. 33 (0)1 40 81 21 22



MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE
ET DE LA MER